

## PROGRAMME AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE DUREE : 175 HEURES MINIMUM EN FACE A FACE PEDAGOGIQUE (HORS EXAMEN ET TEMPS DE DEPLACEMENT).

### INTITULE DE LA FORMATION

**Titre à finalité professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité** (référencé niveau 3 au Répertoire National de Certification Professionnel (RNCP)).

### PRESENTATION DU METIER

**Dans la sécurité privée, l'Agent de Prévention et de Sécurité est chargé d'assurer dans le respect de la législation et de la réglementation en vigueur, les missions de :**

- \* Accueil et contrôle d'accès
- \* Surveillance générale du site
- \* Sécurité technique et incendie (de base)
- \* Secours et d'assistance aux personnes
- \* Protection et alerte en cas d'accident ou d'événement exceptionnel
- \* Prévention des risques terroristes.

### PUBLIC VISE

Tout public voulant postuler dans la sécurité privée.

### PRE-REQUIS

- 1. Pour tout apprenant : Être détenteur d'une autorisation Préalable ou d'une Autorisation provisoire ou d'une carte professionnelle** délivrée par le CNAPS en cours de validité.
- 2. Pour les personnes de nationalité française : détenir au moins un CAP ou autre diplôme équivalent référencé au Répertoire National de Certification Professionnel (RNCP), ou bien, faire le test de la langue française en ligne (voir le centre de formation pour les modalités).**
- 3. Pour les personnes de nationalité étrangère : détenir le niveau B1 du CECRL pour l'expression et la compréhension de la langue française ou détenir un diplôme équivalent, le casier judiciaire B3 de leur pays d'origine et traduit en langue française, un titre de séjour depuis plus de 5 ans délivré sur le territoire français.**

Institut de Formation Professionnelle en Sécurité (IFPS) SAS

Siège Social : 10 Avenue Réaumur - 92140 CLAMART - Capital social : 5 000 € - RCS de NANTERRE N° : 838 914 224 - Code APE : 8559A - Certificat Qualiopi N° : 02714

Agrément CNAPS N° : FOR-092-2028-12-18-20230668657 - Agrément SSIAP N° : 034/2026 - NDA N° : 119 227 973 92 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat, Art. L.6352-12 Code du Travail) -  
Habilitation SST Niv.1 N° : H32095/2018/SST-1/0/12 - Habilitation SST Niv.2 N° : 1494253/2021/SST-02/0/12 - ADEF Conv. APS N° : 92 25 09 02 04 - ADEF Conv. DSP N° 92 26 03 03 06  
IESC Conv. N° : 034-2025-2028APS - FCS Conv. Pour le Marché National Opco Atlas - Site : [www.ifps-formation.fr](http://www.ifps-formation.fr) - Email : [contact@ifps-formation.fr](mailto:contact@ifps-formation.fr) - Portable : 07 66 32 45 44 - Tél : 01 46 31 46 02

## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- \* Maîtriser l'environnement juridique de la sécurité privée
- \* Connaître les conditions d'interpellation d'un suspect (art 53 et 73 du code de procédure pénale)
- \* Porter assistance aux personnes malades, blessées, ... dans l'établissement
- \* Gérer des risques et des situations conflictuelles
- \* Savoir transmettre des consignes et réaliser une remontée d'informations
- \* Gérer des risques professionnels et incendie
- \* Prévenir les risques terroristes et agir en conséquence
- \* Assurer la sécurité et l'accueil du public dans les espaces publics et privés
- \* Assurer des opérations de sécurité des biens et des personnes et la surveillance sur les sites sensibles
- \* Intervenir lors de missions tout en garantissant sa propre sécurité, celle des biens et des personnes
- \* Savoir alerter les secours, les forces de l'ordre et faciliter leur intervention.

## PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTENU

**Acquérir, selon L'arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité les connaissances et les compétences :**

- \* **UV1** : Module Secourisme (14h)
- \* **UV2** : Module environnement juridique (22h)
- \* **UV3** : Module Gestion des conflits (14h)
- \* **UV4** : Module stratégique (7h)
- \* **UV5** : Module prévention des risques incendie (7h)
- \* **UV6** : Module modalité d'appréhension au cours de l'exercice métier (7h)
- \* **UV7** : Module sensibilisation aux risques terroristes (13h).
- \* **UV8** : Module professionnel (45h)
- \* **UV9** : Module palpation de sécurité et inspection des bagages (7h)
- \* **UV10** : Module surveillance par moyens électroniques de sécurité (7h)
- \* **UV11** : Module gestion des risques (11h)
- \* **UV12** : Module événementiel spécifique (7)
- \* **UV13** : Module gestion des situations conflictuelles dégradées (7h)
- \* **UV14** : Module industriel spécifique (7h)
- \* **UV15** : Examen/Mise en situation pratique (7h)

## NIVEAU ET/OU DOMAINE D'ACTIVITE

Institut de Formation Professionnelle en Sécurité (IFPS) SAS

Siège Social : 10 Avenue Réaumur - 92140 CLAMART - Capital social : 5 000 € - RCS de NANTERRE N° : 838 914 224 - Code APE : 8559A - Certificat Qualiopi N° : 02714

Niveau 3

Convention(s) : 3196 Code(s) NSF :

344t--Surveillance, lutte contre la fraude, protection et sauvegarde des biens et des personnes

### FICHE (S) ROME DE RATTACHEMENT

K2503 Sécurité et surveillance privée

### MODALITE DE SUIVI DU PROGRAMME ET APPRECIATION DU RESULTAT

- ❖ Fiche de présence signée par le formateur et les apprenants
- ❖ Fiche individuelle d'évaluation formative des séquences (théorique et pratique)
- ❖ Questionnaire de satisfaction pour chaque stagiaire réalisée en fin de formation)
- ❖ Programme de formation validé (daté et signé) par le formateur et le stagiaire
- ❖ Attestation de fin de formation.

### MODALITES D'ORGANISATION DE LA FORMATION

➤ **Durée totale au minimum :**

Formation : 175 heures soit 5 semaines de 35h (SST compris).

Examen : 7 Heures.

Total : 182 Heures.

➤ **Effectif minimum et maximum :**

De 4 personnes minimum à 12 personnes maximum en présentiel.

➤ **Modalités d'intersession :**

Sans objet

➤ **Méthodes pédagogiques :**

Alternance des méthodes pédagogiques suivantes : les méthodes affirmatives, interrogatives, et les méthodes actives.

➤ **Moyens pédagogiques :**

Présentations Powerpoint, vidéos, plateformes e-learning, livret pédagogique

Le formateur a à disposition tout le matériel de formation nécessaire

Plusieurs ordinateurs portables (sous Windows)

Les logiciels appropriés

La connexion Internet et à notre serveur

Institut de Formation Professionnelle en Sécurité (IFPS) SAS

Siège Social : 10 Avenue Réaumur - 92140 CLAMART - Capital social : 5 000 € - RCS de NANTERRE N° : 838 914 224 - Code APE : 8559A - Certificat Qualiopi N° : 02714

Les supports papiers

Ecrans interactifs

➤ **Matériels pédagogiques :**

- ❖ Matériels conformément à l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2016 modifié relatif à la certification des organismes de formation (article 2.2 : matériels affectés aux plateformes pédagogiques),
- ❖ Moyens matériels et pédagogiques conformes à l'annexe XI de l'arrêté de 2 mai 2005 consolidé - installations techniques de sécurité (désenfumage, système de sécurité incendie, etc.) ;

➤ **Les matériels nécessaires à l'obtention de l'habilitation SST (INRS)**

➤ **Qualification des formateurs :**

**L'organisme de formation s'assure que le niveau de qualification professionnelle du formateur chargé de dispenser la formation est adapté et correspond aux critères définis dans l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2016 relatif à la certification des organismes de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées, et à l'arrêté du 23 octobre 2024 relatif aux conditions matérielles et pédagogiques de la formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées.**

Les formateurs sont titulaires du niveau de qualification au minimum : Niveau 5 RNCP – Carte professionnelle de formateur délivrée par le CNAPS – Titulaires des attestations spécifiques de formateurs (Événementiel – Gestions des conflits et gestion des situations conflictuelles dégradées – Palpation et inspection visuelle des bagages – Prévention des risques terroristes), d'un diplôme SSIAP en cours de validité, d'une attestation habilitation électrique BS, HOV et BO.

Les formateurs SST sont titulaires d'une certification de formateur au sauvetage secourisme du travail (SST) pour les modules relatifs aux gestes élémentaires de premiers secours.

Le centre de formation IFPS s'assure du maintien et de l'actualisation des compétences des formateurs.

## LE COÛT DE LA FORMATION

**Nous contacter :** ☎ **+33 07 66 32 45 44**  
**+33 01 46 31 46 02**

**mails :** [contact@ifps-formation.fr](mailto:contact@ifps-formation.fr)

## EVALUATIONS FORMATIVES

- ❖ Le formateur met en place des évaluations afin de valider les acquis en cours de formation
- ❖ Le formateur déclenche l'évaluation au moment le plus opportun dans le parcours d'un stagiaire ou d'un groupe de stagiaires. Une évaluation complémentaire peut être proposée au candidat pour les compétences non maîtrisées. Les résultats de cette évaluation sont pris en compte dans la synthèse transmise au jury.

Institut de Formation Professionnelle en Sécurité (IFPS) SAS

Siège Social : 10 Avenue Réaumur – 92140 CLAMART - Capital social : 5 000 € - RCS de NANTERRE N° : 838 914 224 - Code APE : 8559A – Certificat Qualiopi N° : 02714

## MODALITES D'EVALUATION CERTIFICATIVE

Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

➤ **Nombre de candidats :**

4 au minimum et 12 au maximum par session + 2 par examen (y compris les candidats qui se présentent l'examen : 2 au maximum par session).

➤ **Epreuves théoriques :**

- D'un QCU de 99 questions sur l'ensemble du programme au moyen d'une tablette ou d'un ordinateur ;

En cas d'échec : possibilité de refaire le QCU une seule fois dans la journée en concertation avec les examinateurs.

➤ **Epreuves pratiques :**

- D'une mise en situation pratique sur deux contextes professionnels tirés au sort par le candidat (un scénario au PC et un scénario rondier).

En cas d'échec sur un des scénarii: le candidat devra être évalué sur les deux mises en situation lors de la nouvelle présentation à l'examen.

## DUREE DE VALIDITE DU CERTIFICAT ET MAC

La durée du certificat est de 5 ans.

Le maintien et actualisation des compétences obligatoire (MAC) pour continuer à exercer (voir les modalités avec le centre de formation).

## ACCESSIBILITE

- ❖ Les conditions d'accueil et d'accès du public en situation de handicaps sont respectées (physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques).

Institut de Formation Professionnelle en Sécurité (IFPS) SAS

Siège Social : 10 Avenue Réaumur – 92140 CLAMART - Capital social : 5 000 € - RCS de NANTERRE N° : 838 914 224 - Code APE : 8559A – Certificat Qualiopi N° : 02714

Agrément CNAPS N° : FOR-092-2028-12-18-20230668657 - Agrément SSIAP N° : 034/2026 - NDA N° : 119 227 973 92 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat, Art. L.6352-12 Code du Travail) – Habilitation SST Niv.1 N° : H32095/2018/SST-1/0/12 - Habilitation SST Niv.2 N° : 1494253/2021/SST-02/0/12 – ADEF Conv. APS N° : 92 25 09 02 04 – ADEF Conv. DSP N° 92 26 03 03 06 IESC Conv. N° : 034-2025-2028APS - FCS Conv. Pour le Marché National Opco Atlas - Site : [www.ifps-formation.fr](http://www.ifps-formation.fr) - Email : [contact@ifps-formation.fr](mailto:contact@ifps-formation.fr) - Portable : 07 66 32 45 44 - Tél : 01 46 31 46 02

- ❖ Le personnel IFPS en contact avec le public est sensibilisé à l'accueil et à l'accompagnement de ces personnes.
- ❖ Un référent pour les personnes en situation de handicap est déclaré sur le registre d'accessibilité disponible à tout public.

**Institut de Formation Professionnelle en Sécurité (IFPS) SAS**

Siège Social : 10 Avenue Réaumur – 92140 CLAMART - Capital social : 5 000 € - RCS de NANTERRE N° : 838 914 224 - Code APE : 8559A – Certificat Qualiopi N° : 02714

Agrément CNAPS N° : FOR-092-2028-12-18-20230668657 - Agrément SSIAP N° : 034/2026 - NDA N° : 119 227 973 92 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat, Art. L.6352-12 Code du Travail) –  
Habilitation SST Niv.1 N° : H32095/2018/SST-1/0/12 - Habilitation SST Niv.2 N° : 1494253/2021/SST-02/0/12 – ADEF Conv. APS N° : 92 25 09 02 04 – ADEF Conv. DSP N° 92 26 03 03 06  
IESC Conv. N° : 034-2025-2028APS - FCS Conv. Pour le Marché National Opco Atlas - Site : [www.ifps-formation.fr](http://www.ifps-formation.fr) - Email : [contact@ifps-formation.fr](mailto:contact@ifps-formation.fr) - Portable : 07 66 32 45 44 - Tél : 01 46 31 46 02